



Maud Galbrun,  
Coordinatrice des animateurs du tri au Seapfa\*

## « L'extension de la consigne de tri des plastiques s'inscrit dans la continuité du geste de tri. »

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, les 390 000 habitants des 10 communes de Seine-Saint-Denis et du 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris qui participent à l'expérimentation de l'extension des consignes de tri peuvent mettre tous les emballages en plastique, quels qu'ils soient, dans leur bac de recyclage (bouteilles, flacons, pots de yaourts, sacs et films plastiques, barquettes...).

Pour les sensibiliser à cette opération, les équipes d'ambassadeurs de tri ont été renforcées, avec l'aide du Sycotom. Maud Galbrun fait partie des 12 personnes (hors Paris) qui œuvrent sur le terrain pour promouvoir le recyclage des déchets.

Les documents d'information fournis par Eco-Emballages et imprimés par le Sycotom sur le nouveau tri des plastiques ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres du territoire du Seapfa avant le début de l'opération. Les habitants des zones pavillonnaires ont reçu en plus un autocollant pour leur poubelle de tri. Dans les immeubles collectifs, les ambassadeurs de tri se sont déplacés pour expliquer le dispositif aux gardiens et leur remettre des affiches ainsi que les autocollants pour les bacs. « La seconde phase d'information du public ciblée sur le projet a eu lieu au mois d'octobre » précise Maud Galbrun. « Cette fois, le mémo du tri d'Éco-Emballages a été joint au journal municipal des communes, dans lequel nous avons inséré un article sur le tri des plastiques. Au-delà de ces campagnes d'information, nous intégrons systématiquement les messages sur l'extension des consignes de tri à notre programme d'animation annuel. »

### Animations et événementiel

« Le guide de tri que nous envoyons traditionnellement au début du printemps a été calé avec le début de l'expérimentation » poursuit la coordinatrice des animateurs du tri du Seapfa. « Nous y avons expliqué les nouvelles consignes de tri. Lors du porte-à-porte dans les immeubles collectifs, on insiste sur le sujet. Au deuxième trimestre, nous organisons beaucoup d'événementiel, d'animations en pied d'immeubles en particulier. Nous avons orienté notre stand sur le tri des plastiques. Il en va de même quand nous intervenons dans les écoles et les centres de loisirs. L'extension de la consigne de tri des plastiques s'inscrit dans la continuité du geste de tri. Même si c'est nouveau, cela ne change pas significativement la façon de communiquer auprès du grand public. »

### Communication de proximité

Quand les ambassadeurs du tri font du porte-à-porte, ils sont plutôt bien

accueillis. « Nous annonçons notre venue, généralement dans un courrier conjoint avec le bailleur. Les gens écoutent, posent des questions. Nous venons spécialement pour eux, c'est vraiment de l'information individuelle. Pour ceux qui pratiquent peu ou pas le tri, la simplicité du tri des plastiques est incitative. En revanche, ils se demandent où installer une seconde poubelle...

Pour les aider, nous leur donnons un sac de pré-tri réutilisable. » Maud Galbrun apprécie beaucoup les réunions organisées par le Sycotom avec le réseau d'ambassadeurs de tri impliqués dans l'opération. « C'est important de pouvoir échanger le plus largement possible sur nos pratiques avec les acteurs de terrain pour savoir ce qui fonctionne le mieux et être plus efficace. » ■

**« C'est une bonne chose de trier encore plus de plastiques. C'est devenu un geste machinal, ça ne coûte rien du tout. Le tri, ce n'est pas compliqué. Si tout le monde le faisait, on arriverait à moins de pollution. Si on allait encore plus loin, ce serait bien... Il faudrait changer les mentalités. Moi, je trie pour l'avenir de mes enfants et de mes petits-enfants. »**

Annie Ranquetat,  
habitante de Tremblay-en-France

\* Syndicat d'équipement et d'aménagement des Pays de France et de l'Aulnoye.

# Syctom mag

www.syctom-paris.fr

Le magazine de l'agence métropolitaine des déchets ménagers



## 04 actualités

Romainville/Bobigny : nouvelle donne pour le projet de tri-méthanisation



## 05 Dossier

Budget 2013 : redevance en baisse pour les communes



## 08 bonnes pratiques

Témoignage sur l'extension des consignes de tri des plastiques



## 02

Actu

### Et si on jetait moins ?



**syctom**

l'agence  
métropolitaine  
des déchets  
ménagers



**François Dagnaud**  
Président du Syctom,  
l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Nous avons décidé fin 2012 de réorienter notre projet de méthanisation de Romainville, au terme d'un dialogue de près d'un an avec les acteurs et partenaires locaux. Ces réorientations répondent aux demandes d'Est Ensemble, dont tous les élus reconnaissent la nécessité de doter ce territoire d'un centre de méthanisation sur le site actuel. Notre volonté d'assumer pleinement notre responsabilité en matière de gestion des déchets est donc partagée. C'est ensemble que nous devons réussir.

Ambitieuse, l'économie générale de ce projet s'inscrit dans la stratégie de réduction des déchets à la source et de valorisation des déchets organiques que nous menons depuis de nombreuses années.

À mi-parcours du plan Métropole Prévention Déchets 2010-2014, le Syctom poursuit son soutien à ses collectivités adhérentes pour réduire en 5 ans la quantité de déchets par habitant de 7 %, conformément aux objectifs fixés par les pouvoirs publics. En tenant compte de notre contribution au budget de l'ADEME via la TGAP, nos initiatives en faveur de la prévention des déchets s'élèveront à près de 10,5 millions d'euros\* en 2013. Elles incluent l'accompagnement des programmes locaux de prévention (PLP), des actions pour réduire la nocivité des déchets et développer le réemploi ainsi que la promotion de l'éco-conception - notamment à travers le concours Design Zéro Déchet, destiné aux étudiants, dont la deuxième édition sera organisée cette année.

Dans le contexte économique que chacun connaît, notre engagement dans la prévention ainsi que notre gestion sérieuse permettent de diminuer de 1,8 % la contribution de nos collectivités adhérentes - sans pour autant pénaliser notre programme d'investissement.

2013 sera marquée également par la poursuite des grands projets structurants de centre de valorisation organique et énergétique à Ivry-Paris XIII et de centre de méthanisation au Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-Bois, essentiels pour remplir notre mission de service public d'écologie urbaine et construire la ville durable de demain.

Avec mes meilleurs vœux à toutes et à tous.

\* Soit 9,1 M€ de TGAP et 1,37 M€ pour les actions de prévention

actualités

## Réduisons nos déchets !

**Le Syctom a saisi l'opportunité de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets pour interpeller 4 millions d'usagers du périphérique sur les enjeux de la réduction des déchets et faire partager son ambition d'une métropole pionnière dans la lutte contre le « tout jetable ».**



Du 17 au 25 novembre 2012, le Syctom a diffusé deux messages de prévention à partir du toit de son centre de tri à Paris XV : « Réduisons nos déchets ! » et « Et si on jetait moins ? ». Imprimés sur des murs gonflables géants, et visibles de jour et de nuit, ces slogans ont été exposés au regard de plus de 4 millions de personnes passant sur le périphérique.

### Un foisonnement d'initiatives

Le Syctom a également accordé des subventions pour plusieurs animations de prévention réalisées sur son territoire. Parmi celles-ci : une fête de quartier, des ateliers dans les écoles et collèges, un apéro-compost et une animation en magasin organisées à Issy-les-Moulineaux par l'association PikPik Environnement ; des actions autour des thèmes du gaspillage alimentaire, de la réduction de la nocivité et du réemploi menées à Colombes par des associations locales, un maître composteur et une AMAP\* ; des opérations de sensibilisation menées par la ville de Vitry-sur-Seine sur le compostage, la collecte des textiles... ; de nombreuses actions, notamment autour du plan local de prévention, organisées par la Communauté d'agglomération du Mont-Valérien ; des opérations d'éducation au développement durable initiées par l'association CRL 10 dans le 10e arrondissement de Paris, etc. Les kits « Compostage domestique des biodéchets » et « Cuisine anti-gaspi » mis à disposition des collectivités adhérentes ont par ailleurs été largement utilisés lors de la Semaine européenne de la réduction des déchets. ■

\*Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

## 2<sup>e</sup> édition du concours étudiant Design Zéro Déchet

Pour la deuxième année consécutive, le Syctom fait appel à la créativité des étudiants franciliens en les incitant à inventer les produits « zéro déchet » de demain. En 2013, il donne encore plus d'ampleur à cette promotion de l'éco-conception. Outre des écoles de design et des universités, des écoles d'ingénieurs sont sollicitées pour répondre à l'appel à projets. Composé de représentants du Syctom et de ses partenaires associatifs, de professionnels de l'éco-conception, le jury

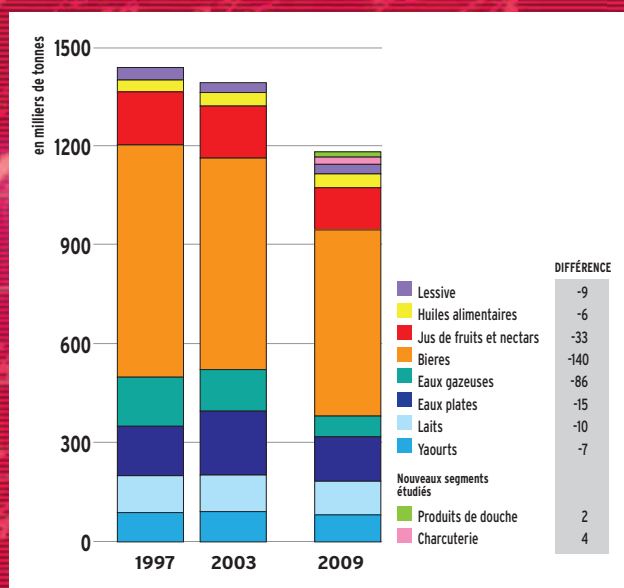
est élargi aux entreprises industrielles, afin d'apporter le regard du monde économique. Des actions d'accompagnement sont aussi prévues, le concours devant *in fine* favoriser la concrétisation des projets récompensés.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés avant le 28 février 2013. La sélection des lauréats par le jury aura lieu en avril, avec une remise des prix en juin. ■



### BAROMÈTRE

#### Baisse de 20% des tonnages de déchets d'emballages ménagers de 1997 à 2009<sup>(1)</sup>

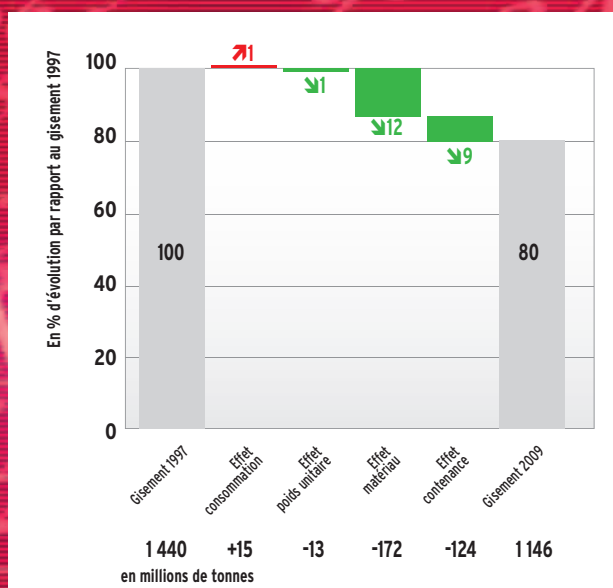


Le Conseil National de l'Emballage, l'ADEME et Éco-Emballages ont conduit une étude pour identifier les facteurs explicatifs de l'évolution du tonnage des déchets d'emballages entre 1997 et 2009<sup>(1)</sup>.

Entre 1997 et 2009, le tonnage des déchets d'emballages sur les 8 segments de marché de produits de grande consommation étudiés a diminué de 20 %, soit près de 300 000 tonnes, alors même que la consommation des produits concernés

a progressé de 1 %. Les principaux facteurs explicatifs de cette baisse résident dans le changement de matériaux et dans la réduction de la taille des conditionnements. La substitution d'un matériau plus léger à un autre (plastique au lieu du verre par exemple) explique près de 60 % de la baisse des tonnages (172 000 tonnes) et la réduction du volume des emballages, plus de 40 % (124 000 tonnes).

#### Facteurs explicatifs de la baisse du tonnage des déchets d'emballages ménagers<sup>(1)</sup> (1997-2009)



Le nombre d'emballages mis sur le marché suit quant à lui plus ou moins l'évolution de la consommation des produits. Pour les 8 marchés considérés, le nombre d'emballages est sensiblement le même en 2009 qu'en 1997 (22 milliards d'emballages ménagers).

(1) pour 8 marchés de produits de grande consommation représentant environ 25 % du gisement total des emballages ménagers.

### ⇒ Comité syndical

Réunion le 27 mars et le 19 juin 2013.

### ⇒ Collecte sélective : des indicateurs simplifiés

Le Syctom a mis en place des indicateurs simplifiés de la collecte sélective (emballages, papiers et verre), commune par commune, afin que ses collectivités adhérentes puissent les diffuser et les commenter sur leur site Internet. Sur des graphiques accessibles au grand public, il sera possible de suivre l'évolution des quantités collectées d'une année sur l'autre, leur composition (y compris matières non recyclables), la part des collectes sélectives au regard de l'ensemble des déchets ménagers ainsi que le tonnage collecté par habitant. Chacun pourra également comparer les résultats de sa commune avec la moyenne de son département et du territoire du Syctom. Établies grâce aux campagnes de caractérisation menées par l'agence métropolitaine des déchets ménagers, ces données statistiques serviront en outre à mieux cibler les opérations de sensibilisation au tri et in fine, à augmenter et améliorer la collecte des matières recyclables.



Le centre de transfert actuel

## Romainville/Bobigny : nouvelle donne pour un nouveau projet de tri-méthanisation

**Le 19 décembre 2012, les élus du Syctom réunis en Bureau ont répondu favorablement aux dix demandes de la communauté d'agglomération Est Ensemble. C'est donc un projet renouvelé qui verra le jour à Romainville/Bobigny : plus petit, plus performant, encore plus sûr et mieux intégré à son environnement.**

Le Syctom s'est tout d'abord engagé à réduire le dimensionnement, en passant de 6 à 4 digesteurs. Une solution innovante, développée par l'Institut de Recherche et de Développement et Eco-Solution devra être mise en œuvre, pour optimiser la méthanisation des déchets. En contrepartie, les collectivités du bassin versant devront augmenter leurs efforts pour réduire les déchets à la source et engager une collecte séparative des biodéchets sur leur territoire. Le centre s'ouvrira ainsi aux apports directs de biodéchets dès 2016, avec une ligne de traitement spécifique.

### Intégration des recommandations de l'audit

Ainsi que le Syctom s'y était engagé dès février 2012, les préconisations de l'INERIS et d'EREP seront intégrées au projet. Des modifications seront apportées au niveau des digesteurs pour renforcer la sécurité. Des mesures complémentaires, en particulier de contrôle et de suivi, seront prises pour mieux garantir les conditions d'exploitation. Enfin, des solutions techniques et un dispositif de surveillance supplémentaire seront mis en œuvre pour empêcher toute nuisance olfactive pour les riverains, dans le respect des conditions de travail des salariés.



### Réussir ensemble

Pour réorienter le projet en poursuivant la démarche de concertation, le Syctom propose de maintenir le comité de pilotage et de signer avec Est Ensemble une charte intercommunale de qualité environnementale, qui compléterait les chartes signées en 2008 avec Romainville et Bobigny. Il demandera à l'État la constitution immédiate d'une Commission de suivi de site présidée par le Préfet, associant riverains, élus, associations et employés du centre.

Enfin, les emplois salariés du centre actuel seront pérennisés et 40 emplois supplémentaires seront créés.

Au total, un surcoût d'exploitation sera compensé par des économies d'investissement, avec l'objectif de maintenir l'équilibre économique du projet. ■



## Budget 2013 : redevance en baisse pour les communes

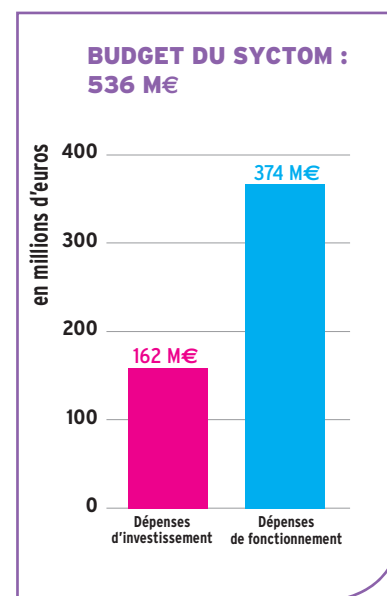
Conjugués à une gestion rigoureuse, la crise économique et les effets vertueux des politiques de prévention conduisent à une diminution des coûts de fonctionnement du Sycotom de **2 %** par rapport à 2012. Le poids du traitement des déchets sur la fiscalité locale s'en trouve allégé.

Pour les collectivités adhérentes du Sycotom, le budget 2013 se traduit par une diminution de leur contribution au service public de traitement des déchets, et ce malgré le coût de la TGAP, qui pour l'incinération franchit un nouveau seuil cette année, le tarif passant de 3,20 € à 4 € la tonne. Le coût de cette TGAP «Grenelle» en 2013 est estimé à 9,1 M€, en hausse de 15 % par rapport à 2012.

### Diminution de la redevance

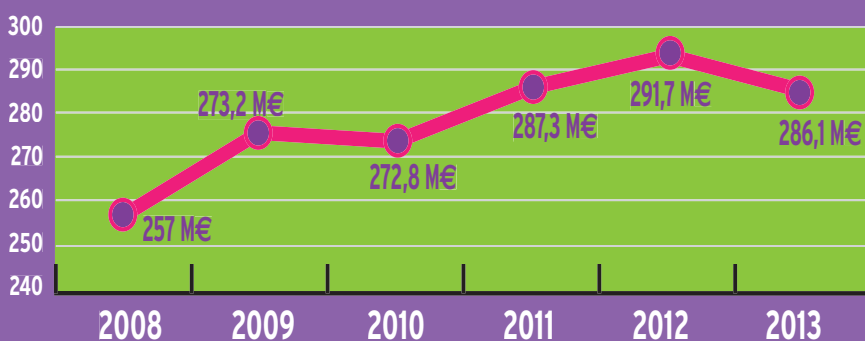
En 2013, le montant de la contribution globale des collectivités adhérentes baisse de 5,5 M€, soit une diminution prévisionnelle de près de 2 % par

rapport à 2012. Le tarif de la redevance est fixé à 104,80 € par tonne déversée (+ 1,5 %) et à 7,01 € par habitant (- 2,2 %). Cette évolution s'explique par la maîtrise des dépenses et par la baisse des tonnages, évaluée à - 1% pour 2013 au regard des tendances de l'année 2012 et des actions de prévention menées dans le cadre de Métropole Prévention Déchets 2010-2014. Il est prévu une baisse de - 1% des ordures ménagères résiduelles, une progression de 3 % des collectes sélectives et un recul de 0,4 % des encombrants par rapport à l'année 2012.



### Évolution 2008 - 2013 du montant total de la redevance

en millions d'euros



*L'évolution moyenne du montant de la contribution des collectivités locales sur la période 2008-2013 reste contenue à +2,17% par an, dont 1/3 est imputable à la TGAP.*

### Maîtrise des dépenses

Estimées à 200 M€, les dépenses directes d'exploitation représentent 53 % des dépenses totales de fonctionnement. Avec 30 M€, l'aide à la collecte sélective est le troisième poste de dépenses (8 %), après la dotation aux amortissements. Le désendettement que poursuit le Syctom, ainsi que la baisse des taux d'intérêt sur la partie variable de sa dette, permettent de

réduire de 7,6 % les charges financières, qui s'établissent en 2013 à 23,7 M€. Les charges de personnel sont stables (2 % du budget) et évoluent faiblement (+ 0,74%). La diminution des ventes de produits (- 3 M€) est due à l'inflexion des prix de vente des matières premières secondaires. Enfin, une provision de 20 M€ pour d'éventuels surcoûts liés à la reconstruction du centre Ivry-Paris XIII

a été constituée. Au total, les charges de fonctionnement devraient s'établir à 374 M€ en 2013, soit une baisse de 2 %.

### Investissement : 162 M€

Le budget d'investissement est en net retrait par rapport à l'exercice précédent (- 12 %), du fait principalement du décalage dans le planning du projet de méthanisation à Romainville. Les dépenses d'équipement s'élèvent à 58 M€, dont plus de la moitié est affectée à cette opération (35 M€), et le remboursement de la dette représente 28 M€. Les autres postes significatifs concernent le dialogue compétitif pour la transformation du centre Ivry-Paris XIII ainsi que pour le projet de méthanisation et de transfert au Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-bois, et des travaux d'amélioration continue au centre de valorisation énergétique de Saint-Ouen et à Isséane. Ces investissements sont couverts à 84 % par de l'auto-financement.

### Poursuite du désendettement

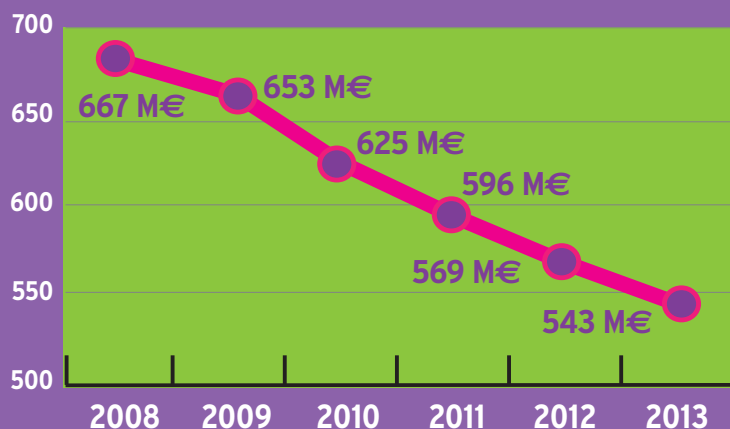
Le Syctom dispose de capacités d'auto-financement qui lui permettent pour la cinquième année consécutive de ne pas recourir à l'emprunt. Au 31 décembre 2013, son endettement devrait s'élever à 543 M€, soit une diminution de 19 % par rapport à 2008 (- 124 M€). Il rejoindrait ainsi le niveau atteint en 2006. Le tassement significatif de l'encours de la dette permet de conserver des capacités d'emprunt, notamment pour le projet de transformation du centre Ivry-Paris XIII.

### Des modifications prévisibles

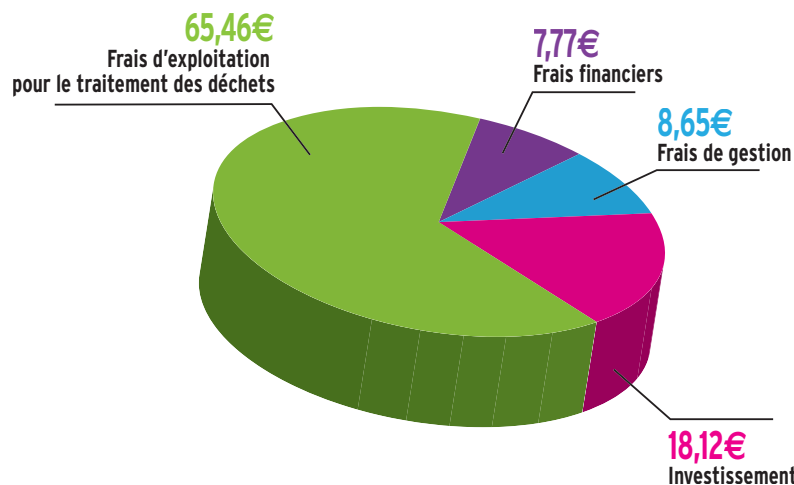
Des éléments d'incertitude sont toutefois susceptibles d'avoir une incidence sur le budget 2013, parmi lesquels l'évolution des tonnages et des paramètres conjoncturels (inflation, cours des matières premières), la mise en place de la REP\* Meubles. Ces ajustements éventuels n'influenceront pas l'équilibre général du budget. ■

### Évolution 2002-2013 de l'endettement du Syctom (au 31/12 de chaque année)

en millions d'euros



### Utilisation de la redevance (pour 100 €)



\*Responsabilité élargie du producteur

## Briques alimentaires : un recyclage « repulpé »

Les briques alimentaires contiennent 73 % de carton, 23 % de polyéthylène<sup>(1)</sup> et 4 % d'aluminium. Il s'en écoule environ 83 000 tonnes par an sur le marché français. Leur taux de recyclage dépasse aujourd'hui 40 %<sup>(2)</sup>. Au-delà des efforts accomplis pour faire progresser le geste de tri des ménages ainsi que la performance des centres de tri, les papetiers investissent pour améliorer encore la récupération des matières qui composent ces emballages de 30 grammes. Des pas en avant qui ont pour effet de préserver des ressources naturelles (bois, pétrole, bauxite<sup>(3)</sup>, eau).

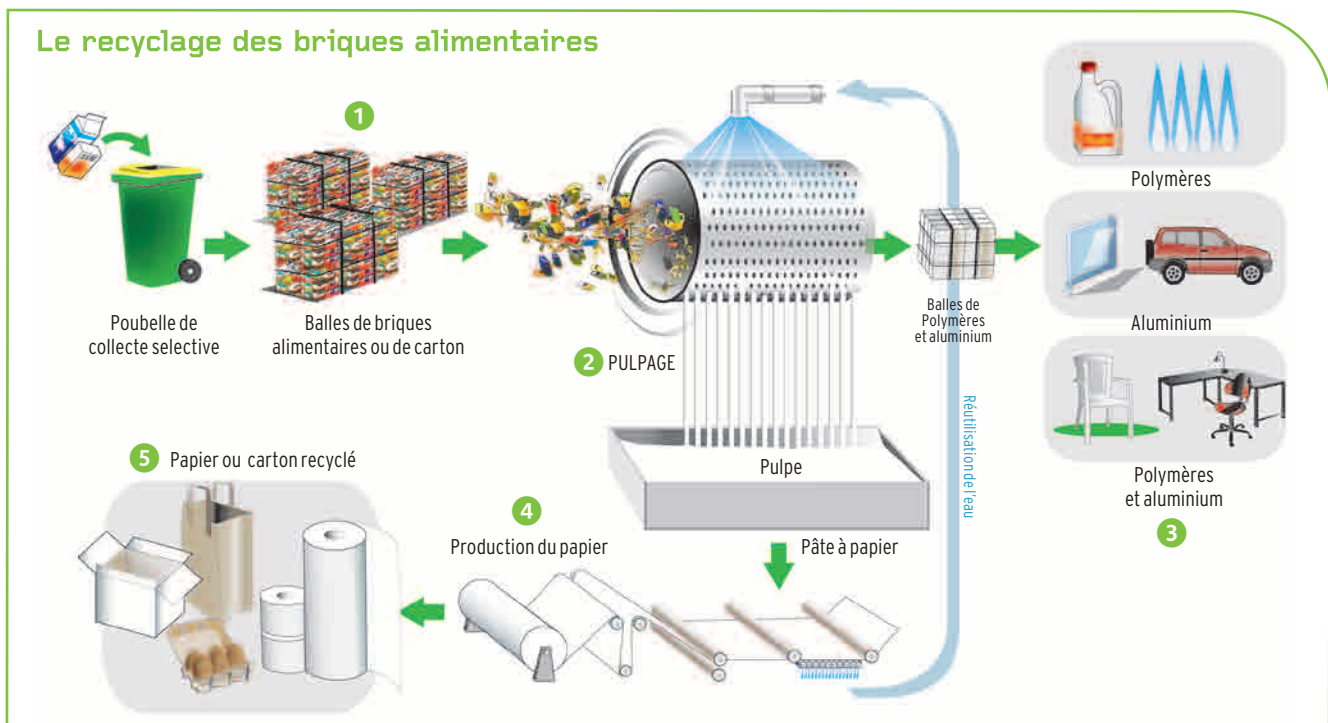


Schéma réalisé à partir de celui présenté sur [www.alliance-carton-nature.org](http://www.alliance-carton-nature.org)

### 1 Contrôle qualité

Mis dans la poubelle de tri puis séparés des autres emballages dans les centres de tri, les briques alimentaires sont livrées compactées en balles chez les papetiers qui effectuent à leur réception un contrôle qualité.

### 2 Pulpage

Les briques sont plongées et malaxées dans des cuves d'eau afin d'en séparer les 3 constituants. Les fibres de carton se mélangent à l'eau tandis que l'aluminium et le polyéthylène restent en suspension.

### 3 Une nouvelle vie pour l'aluminium et le polyéthylène

Les résidus d'aluminium et de polyéthylène sont récupérés. Ils sont soit expédiés chez des

industriels qui les utilisent pour fabriquer de nouveaux produits (bicyclettes, équipements automobiles, piquets de vigne, mobiliers de jardin et de bureau, bancs publics, cadres de fenêtre, tuiles...), soit ils font l'objet d'une valorisation énergétique.

### 4 Production de papier

Une fois épurée, la pulpe devient de la pâte à papier qui est égouttée et séchée pour produire des rouleaux de papier de grande largeur.

### 5 Une nouvelle vie pour les fibres de carton

Le papier issu des briques alimentaires recyclées sert à fabriquer du papier hygiénique, du papier essuie-tout ménager et industriel, des emballages, etc.

### RECYCLER UNE TONNE DE BRIQUES ALIMENTAIRES PERMET D'ÉCONOMISER<sup>(4)</sup> :

- >> 2 mois de la consommation en énergie d'un habitant,
- >> 2 mois de la consommation domestique en eau d'un habitant.

(1) Plastique translucide  
 (2) Source : Alliance Carton Nature  
 (3) Minerai servant à la fabrication de l'aluminium  
 (4) Source : VALTOM 63